



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

ANNEXE 4

Circulaire n° 2019-101

MODULES DE FORMATION A L'APPLICATION NATIONALE

Rectorat

Division des établissements

Département de l'accompagnement
et du suivi des politiques éducatives
DASPE

Service des projets et des crédits

Affaire suivie par
Christine Santos

T : 01 57 02 64 57

F : 01 57 02 64 68

Mél : ce.daspe@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Des modules de formation à l'application nationale Ecole ouverte, ont été conçus afin d'en faciliter l'utilisation.

Ces modules de formation chronologiques et animés, sont mis à votre disposition dans la base de connaissance ADN, rubrique applications, scolarité, Ecole ouverte.